

Je suis

CONSEILLER RETRAITE

VOUS APPRÉCIEZ



- Conseiller et informer
- Gérer un portefeuille de dossier de A à Z
- Accompagner les assurés

VOTRE PROFIL



- Niveau Bac à BAC +2
- Pédagogue
- Organisé
- Respectueux des procédures

VOTRE MISSION



Vous intégrerez le tronc commun de la formation carrière pour 6 semaines de formation théorique et 12 mois d'immersion. À l'issue de cette formation et sous condition de réussite, vous accéderez au poste de **Conseiller Carrière et poursuivrez potentiellement (conditions de réussite et de besoins de l'organisme) vers ceux de Conseiller retraite ou de Contrôleur** (2^d bloc de formation pour une durée de 8 mois environ avec module droits propres + immersion suivie de modules de spécifiques aux autres droits + immersion).

CONSEILLER CARRIÈRE

- Fiabiliser les carrières
- Instruire des dossiers en vue de l'attribution et de la révision des droits personnels, de réversion et du minimum vieillesse
- Assurer le suivi et le pilotage d'un portefeuille, dans le respect des indicateurs, de la qualité et de la satisfaction de nos assurés
- Traiter des courriers, des mails
- Être proactif et dynamique dans la gestion des dossiers, notamment en contactant les assurés par téléphone ou via leur espace personnel en ligne

CONSEILLER RETRAITE

(+ primes de fonction associées au poste)

- Gérer un portefeuille de dossiers et participer à des opérations ciblées régionales de production
- Accueillir, informer, conseiller les assurés sur leurs droits à la retraite
- Attribuer des droits retraite
- Prendre en charge les appels sortants nécessaires à son activité
- Participer à l'activité de gestion des insatisfactions et mécontentements
- Contribuer à la promotion de l'offre de services de l'Assurance retraite



« Le passage à la retraite n'arrive qu'une fois dans une vie. Tout est nouveau pour les assurés et la plupart du temps ils sont inquiets. Mon rôle est de faire en sorte que les démarches soient les plus simples possible et qu'ils soient bien renseignés. Il faut les rassurer, leur montrer qu'on est compétent pour gérer leur situation et qu'on s'occupe de leur cas. Parfois il est nécessaire de réconforter la personne, tout en gardant évidemment une distance. Dans d'autres cas, il faudra dédramatiser la situation et détendre l'atmosphère, bref chaque situation est différente, on s'adapte à chaque rendez-vous. Quand je conseille un futur retraité, je me dis que je dois le recevoir comme si c'était quelqu'un de ma famille que je dois aider. »

Nicolas L.